

10 conseils pour se protéger de la dérive sectaire

5 bonnes questions

Le praticien promet-il la résolution de tous les problèmes rencontrés grâce à une méthode « novatrice et révolutionnaire » ?

Le praticien qualifie-t-il mon enfant de « spécial » ou d' « exceptionnel » ?

Le praticien critique-t-il ce qu'il nomme la « médecine conventionnelle » et le recours aux médicaments ?

Le praticien critique-t-il ma famille, mes amis ou encore les services de l'Etat en charge de la santé ?

Le praticien me propose-t-il à moi, ou à d'autres membres de la famille, de suivre également une thérapie avec lui ?

5 bonnes réactions

Se méfier des solutions « miracles », souvent coûteuses, et/ ou impliquant des séances nombreuses et rapprochées.

Etre attentif à tout changement important de comportement de l'enfant ou d'un proche.

Ne pas s'isoler, ni isoler l'enfant dans une relation exclusive avec le « praticien ».

En parler autour de soi et auprès des pédiatres, médecins, et autres professionnels de santé

En cas de doute, ne pas attendre qu'il soit trop tard pour interroger la MIVILUDES : www.derives-sectes.gouv.fr ou miviludes@pm.gouv.fr